

TERMES DE REFERENCE

ASSISTANCE TECHNIQUE POUR L'ÉVALUATION FINANCIERE DES PROJETS BENEFICIAIRES DU PROGRAMME MANDRISIKA

I. Contexte général

Le Projet Pôles Intégrés de Croissance et Corridors (PIC2.2) est une des actions du Gouvernement de Madagascar financé principalement par la Banque Mondiale pour mettre en œuvre le Programme Général de l'Etat (PGE). L'objectif du Projet est de contribuer à la croissance durable du secteur privé dans les secteurs du tourisme et de l'agro-industrie en améliorant la gouvernance, l'accès aux infrastructures et aux services dans des zones ciblées. Le PIC2-2 intervient dans les Régions Diana, Anosy, Atsimo Andrefana et sur l'île de Sainte Marie. Il est entré en vigueur le 8 mai 2019 et sera clôturé le 18 décembre 2023.

Le Projet PIC 2.2 comporte cinq (5) composantes :

- Composante 1 Mobilisation des investissements privés dans le tourisme et l'agro-industrie
- Composante 2 Elimination des principales contraintes à l'Investissement Privé dans le Tourisme
- Composante 3 Elimination des principales contraintes à l'Investissement Privé dans l'Agro-industrie
- Composante 4 Coordination du projet, suivi évaluation, mesures de sauvegardes
- Composante 5 Mécanisme de Réponse Immédiate ("MRI")**

Compte tenu du contexte actuel lié à la pandémie du COVID-19, la composante 5 du Projet PIC2.2 a été activée en 2020 pour apporter une réponse à la crise à travers des activités de mitigation des impacts et de relance post COVID-19 pour les secteurs tourisme et agribusiness.

Les activités prévues dans cette composante 5 s'alignent sur le Plan Multisectoriel d'Urgence (PMDU) adopté par le Gouvernement en juillet 2020, spécifiquement en appui au secteur privé. La mise en œuvre des activités s'étale sur une période de 12 mois.

Les activités comprennent au total 5 Fenêtres dont une Fenêtre 4 visant à soutenir le secteur privé du tourisme dans leur résilience et leur compétitivité. Cette fenêtre appelée Programme Mandrisika s'articule autour de 5 thématiques définies sur la base d'une consultation du secteur privé du tourisme sur les 6 zones d'intervention de la composante 5, à savoir :

- Repositionnement et stratégie marketing,
- Développement de produits touristiques,
- Marketing digital des entreprises touristiques,
- Promotion Business to Business sur le marché international,
- Gestion durable des entreprises touristiques et leurs activités.

Le projet PIC2.2 a recruté l'Economic Development Board of Madagascar (EDBM) comme Maître d'Ouvrage Délégué (MOD) pour la mise en œuvre administrative et opérationnelle du Programme Mandrisika. L'EDBM gère notamment la communication du programme auprès des bénéficiaires cibles, de la gestion logistique des activités et du suivi de la mise en œuvre des projets bénéficiant d'un appui.

Le Programme Mandrisika comporte deux activités principales : le renforcement des capacités des entreprises touristiques à travers des sessions de formation et le co-financement de projets dans un contexte post-COVID selon les thématiques ci-dessus. Les projets seront sélectionnés de façon compétitive dans le cadre d'un Appel à Projets s'étalant de juillet à octobre 2021.

Dans ce cadre, le Projet PIC2.2 recrute des consultants pour l'assister dans l'évaluation financière des propositions de projets d'entreprises conformes aux critères d'éligibilité administratives suite à une vérification faite par les équipes de l'EDBM. Ces évaluations se feront sur la base de critères techniques et financiers déjà validés par le Gouvernement et le Projet PIC2.2. Les projets sélectionnés feront l'objet d'une convention de co-financement signée conjointement par l'entreprise bénéficiaire, le Projet PIC2.2 et l'EDBM.

II. Objet de la mission

Les consultants auront pour objectif de procéder à une évaluation financière objective et transparente des propositions de projets reçus dans le cadre de l'Appel aux Projets dans les délais prévus dans le manuel de procédures et selon des critères clairs. Les projets auront auparavant été pré-évalués par des consultants en tourisme spécialisés dans les thématiques concernées et présélectionnés par l'EDBM.

III. Etendue de la mission

La mission des consultants suivra quatre étapes principales :

1. Analyse de l'évolution de l'entreprise sur les trois dernières années: évolution du chiffre d'affaire et des résultats d'exploitation
2. Analyse et vérification des coûts présentés dans le projet d'entreprise
3. Evaluation financière du projet : éligibilité et conformité aux critères (situation financière ante COVID, tableau de financement, taux d'endettement, etc.), validité des coûts estimatifs, etc.

Une fiche d'évaluation de chaque dossier traité sera transmise au Projet PIC dans un délai convenu. Les dossiers seront traités anonymement par les consultants évaluateurs selon un système de notation établi.

IV. Durée de la mission

La mission se déroulera de juillet à décembre 2021, et le nombre de dossiers de projets traités par chaque évaluateur variera selon le volume de dossiers reçus journalièrement.

Le Consultant sera basé à Antananarivo et travaillera en étroite collaboration avec les responsables PIC dans les pôles.

V. Livrables

Dans le cadre de sa mission, le Consultant établira et remettra au Client :

- Des fiches d'évaluation financière incluant les notations et les recommandations des dossiers traités dans les délais convenus ;
- Un rapport final de mission récapitulera l'ensemble des interventions du Consultant durant sa mission ses principales conclusions et recommandations.

VI. Qualifications requises

Les consultants répondront au profil suivant :

- Diplôme reconnu en gestion d'entreprises/ financière / gestion hôtelière ou touristique,
- Expérience professionnelle d'au moins 5 ans,
- Expériences probantes en matière d'analyse financière de projets. Une expérience auprès d'une institution financière est un atout,

- Connaissance du secteur hôtelier et tourisme à Madagascar,
- Parfaite maîtrise du français. La maîtrise de l'anglais serait un atout,
- Disponibilité à plein temps immédiate.